Publication: lundi 13 juin 2016 09:14

Jean-Pierre Sueur s'est adressé au Premier ministre

Jean-Pierre Sueur a posé le jeudi 9 juin une question d'actualité au Premier ministre, relative aux inondations dans le Loiret. Celle-ci comportait, en fait, cinq questions :

- 1. Quand les communes qui ont vu leur demande de reconnaissance en catastrophe naturelle « ajournée » auront-elles une réponse ce qui est urgent ?
- 2. Quels crédits pour réparer les voiries très endommagées dans nombre de communes ?
- 3. Quelles mesures pour sécuriser les canaux et leurs berges ?
- 4. Comment a-t-on pu laisser tant de véhicules accéder à l'A10 alors que l'on savait que les chaussées seraient submergées ? Quelles conclusions en tire-t-on pour l'avenir ?
- 5. Une enquête a-t-elle été diligentée par rapport aux études préalables à la construction du Centre pénitentiaire de Saran ? Quelles mesures vont être prises pour faire face à la situation ainsi créée ?
- >> <u>Lire le texte intégral de la question d'actualité de Jean-Pierre Sueur et des réponses de</u> Manuel Valls
- >> Voir la vidéo de la question d'actualité
- >> Lire le communiqué de presse

La revue de presse :

- >> La République du Centre
- >> Mag Centre
- >> Apostrophe 45
- >> Puissance 2D
- >> Cbanque.com

« Communes ajournées » : Jean-Pierre Sueur a saisi le ministre de l'Intérieur

Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, pour demander que les demandes de reconnaissance en catastrophe naturelle des communes qui – comme Dordives – ont été « ajournées » de façon parfois incompréhensible soient étudiées et donnent lieu à une réponse dans des délais très rapides.

Une nouvelle liste de communes doit être adoptée par le Conseil des ministres de ce mercredi. Lire :

- >> Le communiqué de presse
- >> La République du Centre du 9 juin